



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Creation et developpement

Question écrite n° 5246

Texte de la question

M. Rene Andre attire l'attention de M. le ministre de l'economie sur certaines grandes entreprises, en particulier celles des mines et de la siderurgie qui ont mis en place depuis une dizaine d'annees des structures visant a favoriser la creation et le soutien d'entreprises. L'action de ces structures s'est principalement cantonnee dans le renforcement des capitaux permanents par octroi de credits a long et moyen terme. Il lui demande si a ce jour il existe un bilan de creation d'emplois et des depenses engagees par ces structures et quelles orientations nouvelles vont etre donnees a ces structures dans le cadre de la lutte pour l'emploi.

Texte de la réponse

Comme le fait remarquer l'honorable parlementaire, plusieurs grandes entreprises ont mis en place des structures, sous la forme de societes de conversion, visant a favoriser la creation et le soutien d'entreprises dans certains bassins d'emploi frappes par la desindustrialisation. Le bilan, a ce jour, de ces societes de conversion est particulierement positif. Les aides au developpement et a la creation s'inscrivent dans une strategie de renouvellement du tissu industriel local. Elles se traduisent par des aides directes aux entreprises, mais aussi par une volonte de jouer un role plus vaste dans les bassins d'emploi concernes, en agissant comme un veritable partenaire des collectivites locales. Pour la periode allant du 1er janvier 1984 au 31 decembre 1992, les chiffres correspondant a l'activite de reconversion de Charbonnage de France, a travers ses filiales Sofirem et Finorpa et d'Usinor-Sacilor, a travers sa filiale Sodie, sont repris dans le tableau ci-apres :(Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. André René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5246

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 1993, page 2686

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1918